

normales depuis le commencement, ce coût par chaque année distincte, et le coût de chaque élève pour la province.

Par ordre,

P. J. O. CHAUBEAU,

Secrétaire.

Bureau du secrétaire,  
Québec, 4 décembre 1872.

Etat des sommes payées chaque année pour les écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

|           |              |
|-----------|--------------|
| 1856..... | \$ 10,000 00 |
| 1857..... | 11,000 00    |
| 1858..... | 24,000 00    |
| 1859..... | 31,234 92    |
| 1860..... | 26,000 00    |
| 1861..... | 26,000 00    |
| 1862..... | 26,000 00    |
| 1863..... | 26,000 00    |
| 1864..... | 20,939 24    |
| 1865..... | 37,784 09    |
| 1866..... | 37,275 76    |
| 1867..... | 38,634 93    |
| 1868..... | 40,627 97    |
| 1869..... | 43,562 03    |
| 1870..... | 38,400 21    |
| 1871..... | 43,590 00    |
| 1872..... | 41,824 00    |
|           | <hr/>        |
|           | \$525,873 15 |

Déposé entre les mains du trésorier de la province, pension et rétribution des élèves.

|           |             |
|-----------|-------------|
| 1868..... | \$ 5,787 09 |
| 1869..... | 5,847 59    |
| 1870..... | 4,251 71    |
| 1871..... | 7,670 54    |
| 1872..... | 10,104 14   |
|           | <hr/>       |
|           | \$33,664 07 |

Avant la confédération, les recettes de chaque école restaient à la disposition du principal qui les employait à aider à subvenir aux dépenses et en rendait compte au département en même temps que des sommes qu'il en recevait. Ce qui explique pourquoi les sommes payées avant la confédération paraissent beaucoup moins considérable que celles payées depuis.

Voici le nombre total d'élèves qui ont fréquenté chaque année les écoles normales depuis leur établissement :

|           |     |
|-----------|-----|
| 1857..... | 70  |
| 1858..... | 192 |
| 1859..... | 219 |
| 1860..... | 228 |
| 1861..... | 207 |
| 1862..... | 200 |
| 1863..... | 228 |
| 1864..... | 213 |
| 1865..... | 219 |
| 1866..... | 214 |
| 1867..... | 208 |
| 1868..... | 219 |
| 1869..... | 247 |
| 1870..... | 284 |
| 1871..... | 252 |
| 1872..... | 247 |

Le nombre s'élève à.....3,447

Si maintenant on prend les élèves individuellement, on trouve que l'école normale Laval a admis 860 élèves, dont 353 garçons et 507 filles.

Elle a octroyé 136 diplômes aux garçons, et les bureaux d'examineurs en ont octroyé 25 également aux garçons ;

|                                       |               |
|---------------------------------------|---------------|
| Le département des filles a obtenu de |               |
| l'école.....                          | 297 diplômes. |
| Et des bureaux d'examineurs.....      | 45 do         |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Total.....                | 342 do |
| Lesquels ajoutés aux..... | 161 do |

octroyés aux garçons, forment un grand total de 503 diplômes délivrés aux élèves de l'école normale Laval.

L'école normale Jacques-Cartier, a admis 305 élèves, tous garçons.

|                                        |              |
|----------------------------------------|--------------|
| Il a été distribué pour académies..... | 34 diplômes. |
| Pour écoles modèles.....               | 133 do       |
| Pour écoles élémentaires.....          | 112 do       |

|            |        |
|------------|--------|
| Total..... | 279 do |
|------------|--------|

Des 26 élèves restants, les uns sont encore étudiants ; les autres sont sortis sans diplômes.

L'école normale McGill a admis 531 élèves, dont 105 garçons, et 726 filles.

|                                                 |  |
|-------------------------------------------------|--|
| Sur ce nombre 523 ont obtenu des diplômes, dont |  |
| 33 pour académies.                              |  |
| 209 pour écoles modèles.                        |  |
| 281 pour écoles élémentaires.                   |  |

|            |     |
|------------|-----|
| Total..... | 523 |
|------------|-----|

Des 308 élèves restants, les uns sont encore étudiants ; les autres sont sortis sans diplômes.

Depuis l'établissement des écoles normales, le niveau de l'enseignement dans diverses écoles s'est beaucoup élevé. L'influence de ces institutions s'est fait sentir partout. Tous les autres instituteurs ont compris qu'il fallait tâcher de tenir les écoles confiées à leur direction, à peu près sur le même pied que celles dont la conduite était entre les mains des écoles normales, faute de quoi, il ne pourrait manquer d'en rejallir un grand discrédit sur eux.

De plus, il y a un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices formés dans les écoles tenues par d'anciens élèves des écoles normales, et qui par conséquent mettent en pratique le mode d'enseignement dont ils ont eux-mêmes été l'objet, c'est-à-dire celui qu'on suit dans les écoles normales.

Les divers bureaux d'examineurs établis pour octroyer des diplômes d'instituteurs, s'accordent à constater, que les candidats qui se présentent devant eux sont beaucoup mieux qualifiés depuis l'établissement des écoles normales.

A chaque école normale est annexée une école modèle relevant de la première, dirigée par les professeurs de celle-ci, et servant aussi d'école d'application aux élèves.

Cette école a été fréquentée à l'école normale Jacques-Cartier, par 1987 élèves, donnant une moyenne d'un peu plus de 124 par année.

Celle de Laval a été fréquentée par 6450 élèves, dont 1950 garçons et 4500 filles, donnant une moyenne pour les garçons de 125 et de 281 pour les filles annuellement.

Celle de McGill a été fréquentée par 4500 élèves, dont 2100 garçons (moyenne 141) et 2400 filles (moyenne 150 par an.)

Ces écoles ont été trouvées si efficaces, que tous les ans MM. les principaux se voient dans la nécessité de refuser un grand nombre d'élèves faute d'espace.

Il se trouve donc que dans les 16 ans que les écoles normales ont été en opération, elles ont reçu 3447 élèves